



**Pèlerinage National Belge à Notre-Dame de Lourdes asbl**  
**Nationale Belgische Bedevaart naar Onze-Lieve-Vrouw van Lourdes vzw**

Secrétariat : Bosstraat 149, 3960 Bree-Tongerlo

tél : 00-32-(0)476 08 16 35

E-mail : [pelerinage.nat.bedevaart@skynet.be](mailto:pelerinage.nat.bedevaart@skynet.be)

website : <http://www.nationalebelgischebedevaart.be>

RPM Anvers Section Tongeren-Borgloon

TVA: BE0407 746 527

**Informations générales – Pèlerinage 2026.**

**Inscription – Conditions.**

**136<sup>ième</sup> pèlerinage du 16 mai (voyage de nuit 16/17) - 22 mai 2026 (voyage de nuit retour 21/22) - À Lourdes: 17-21 mai 2026**

**!!! Merci de NE PAS envoyer les documents par courrier recommandé !!!**

**Inscription écrite obligatoire pour chacun (envoi par poste / e-mail)**

**1 formulaire par personne**

Affiches, documents d'inscription, prospectus :

Disponibles au secrétariat ou

sur le site internet : <http://www.pelerinagenationalbelge.be>



**Voyage :**

Voyage organisé en car: voyage de nuit, aller-retour avec divers points de départ.

Voyage organisé par vous-mêmes: par vos propres moyens: voiture, TGV, train, avion, ...

**Les lieux d'embarquement, lieux de départ :**

Précisez vos souhaits dans le document d'inscription: Izegem, Wetteren, Auderghem, Diepenbeek, Gembloux, Thieu.

Les lieux de départ définitifs et l'itinéraire des autocars seront déterminés ultérieurement en fonction des inscriptions et lieux de départ et seront communiqués après le 1 mai 2026.

**Médicar:** Autocar pour malades, adaptés pour voyager assis sur un siège Royal Class normal, ou pour voyager en fauteuil roulant (adapté) (! Voyage de nuit, fauteuil roulant en position inclinable et avec appui-tête) ou allongé (places limitées)

Autocar avec plate-forme élévatrice et avec une toilette adaptée.

**Autocars pour les pèlerins:** Royal Class (voyage de nuit).

Par sécurité il n'est pas permis de changer de car au cours du voyage (aller et retour) sauf accord préalable.

**Questions et Remarques**

Pour toute question relative à l'inscription, svp contactez le secrétariat du pèlerinage (pendant les heures d'ouvertures ou par e-mail).

Adresse: Pèlerinage National Belge, Bosstraat 149, 3960 Bree-Tongerlo

Téléphone: 0476-08.16.35 ou E-mail: [pelerinage.nat.bedevaart@skynet.be](mailto:pelerinage.nat.bedevaart@skynet.be)

Heures d'ouverture : permanence téléphonique :

- mars : le lundi de 16.00h à 19.00h

- avril - mai : le lundi et le jeudi de 15h00

à 19h00.

**Votre numéro de registre national ou n° BCSS – Numéro de passeport ou n° de carte d'identité:**

Veillez le mentionner sur votre formulaire d'inscription: nécessaires à des fins administratives et en cas d'urgence.

**Date limite d'inscription et paiement, pour des raisons d'organisation** (jusqu'à ce que toutes les places disponibles soient occupées)

- Inscrivez-vous dès que possible. Cela vaut également pour les inscriptions des groupes.
- S'inscrire après le 1 mai: toujours communiquer avec le secrétariat.
- L'inscription sera effective après réception du document d'inscription et du paiement (montant convenu) sur le compte du pèlerinage au plus tard le 1 avril 2026.

**Les frais généraux inclus:** les frais d'impression, l'insigne, les feuillets, les frais de fonctionnement et contributions obligatoires à Lourdes, ....

**Vous êtes s'inscrit comme malade (Accueil St- Frai):**

Après avoir renvoyé votre bulletin d'inscription, vous recevrez un dossier médical à compléter au début du mois de février. Ainsi, notre équipe de soins et médicale pourra vous servir au mieux pendant votre pèlerinage à Lourdes.

**Nous vous demandons, en même temps que le formulaire d'inscription, de joindre une photo récente permettant une reconnaissance faciale claire au secrétariat du pèlerinage (remise d'une copie papier ou numérique).**

- Formulaire n°3 (dossier médical): à compléter par votre médecin traitant/médecin de famille.
- Formulaire n°4: à compléter par le(a) soignant(e), l'accompagnateur / ou par vous-même.

**Vous participerez en tant que bénévole:** brancardier, infirmière hospitalière, prêtre, ....

Les bénévoles au service des malades sont disponibles à Lourdes du dimanche matin 6.00h jusqu'au jeudi après-midi 15.00h (départ des autocars).

SVP, remplissez le questionnaire 'doc 2' et l'acte d'engagement Lourdes 2026.

**Vous vous inscrivez et participez en tant que pèlerin :**

Vous recevez le programme du pèlerinage et êtes libre de participer aux activités organisées par le pèlerinage.

Vous respectez toutes les consignes nécessaires afin que le déroulement normal du pèlerinage ne soit pas perturbé.

**Si vous souhaitez quand même aider pour le transport, le déplacement de nos malades vers les différentes cérémonies auxquelles vous souhaitez également participer, nous vous demandons également de remplir complètement le doc 2: liste de questions / tâches + la déclaration d'engagement Lourdes.**

**Médicaments :**

Voyage organisé : tous vos médicaments pour le voyage et le séjour à Lourdes doivent être dans le bagage à main, y compris les médicaments de réserve.

Tout le monde : **Prenez suffisamment de médicaments : au moins pour 7 jours !**

Les frais pour les médicaments (oubliés) qui doivent être achetés à Lourdes sont à charge du malade, du membre du personnel ou du pèlerin.

**Besoins spécifiques:**

- **Veillez contacter le secrétariat du pèlerinage dès que possible.**
- **Mention obligatoire lors de l'inscription: Si vous êtes dialysé, vous êtes dépendant d'oxygène, vous avez une déficience visuelle grave, vous êtes malentendant / sourd, ...**

**Vaccinations :**

- Toutes les vaccinations comme Covid-19, vaccination tétanos, autres vaccinations : si oui, dernière date de vaccination.

**Prix pour transport organisé et séjour :** Prix par personne.

TVA inclus + Excursion inclus.

**Accueil Marie Saint-Frai:** malades (éventuellement avec leur accompagnateur)

Malade / accompagnateur logeant avec malade : voyage+pension complète +pique-nique retour. (pas inclus : médicaments, matériel de soins, ...)	570
---	-----

**Hôtel St Sauveur:** voyage organisé = 4 Pension complète +1petit-déjeuner +1 déjeuner.

*! Autres formules : toujours contacter le secrétariat du pèlerinage*

Pèlerins / Bénévoles voyageant en car organisé + Hotel : chambre double	812
Pèlerins / Bénévoles voyageant en car organisé : + Hotel : chambre single	954
Pèlerins / Bénévoles voyageant par ses propres moyens+ Hotel : chambre double	492
Pèlerins / Bénévoles voyageant par ses propres moyens+ Hotel : chambre single	634

**Hôtel Croix des Bretons:** voyage organisé = 4 Pension complète +1petit-déjeuner +1 déjeuner.

*! Autres formules : toujours contacter le secrétariat du pèlerinage*

Pèlerins / Bénévoles voyageant en car organisé + Hotel : chambre double	762
Pèlerins / Bénévoles voyageant en car organisé : + Hotel : chambre single	887
Pèlerins / Bénévoles voyageant par ses propres moyens+ Hotel : chambre double	442
Pèlerins / Bénévoles voyageant par ses propres moyens+ Hotel : chambre single	567

**Hôtel de votre choix :**

Pèlerins / Bénévoles voyageant en car organisé : Voyage de nuit	440
Pèlerins / Bénévoles voyageant par ses propres moyens	120

**Prêtre / Équipe Médical:**

**Inscription + voyage organisé + séjour:**

Service Médical / Prêtres (voyage + séjour) (conditions et réservations via le secrétariat)	200
---	-----

**S'inscrire et payer après le 31 mars 2026**

Supplément s'inscrire et/ou payer après le 31 mars 2026	<b>20</b>
---	-----------

**Foyer Ave Maria / Accueil St.-Frai**

### **Annulation et remboursement:**

- Chaque pèlerin / malade peut souscrire personnellement une assurance voyage, une assurance de bagage, une assurance d'annulation.
- Pour bénéficier de la restitution du prix du voyage, l'annulation doit être notifiée par écrit (courrier ou e-mail) au secrétariat du pèlerinage: la date de demande d'annulation détermine le montant de la restitution. (Cachet de la poste ou la date de l'e-mail faisant foi)
- En cas d'annulation par le pèlerinage: votre montant versé sera remboursé, 100%
- En cas de décès: toujours contacter le secrétariat du pèlerinage.

### **Annulation inscription et voyage organisé:**

- Annulation après le 31 mars (l'inscription et le paiement): les 20€ ne seront pas remboursés.
- Annulation entre le 1<sup>er</sup> mai et le 10 mai: remboursement de 75 % du montant payé.
- Annulation entre le 11 et 14 mai: remboursement de 50% du montant payé.
- Annulation le 15 mai: remboursement de 20% du montant payé.
- Annulation le 16 mai: le montant payé ne sera pas remboursé.

### **Annulation frais d'hôtel:**

- Annulation entre le 1<sup>er</sup> mai et le 5 mai: remboursement de 50 % du montant payé.
- Annulation entre le 6 et 10 mai: remboursement de 40% du montant payé.
- Annulation entre le 11 et 14 mai: remboursement de 20% du montant payé.
- Annulation le 15 - 16 mai: le montant payé ne sera pas remboursé

- ***Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de vous inscrire ET de payer AU PLUS TARD LE 31 MARS 2026.***
- ***Les prix par personne peuvent être trouvés sur le formulaire d'inscription et dans les informations générales. Lisez également les conditions d'annulation et de remboursement.***
- ***Si vous vous inscrivez et payez APRÈS le 31 MARS 2026, les frais de participation seront AUGMENTÉS de 20 € par personne. Ces 20€ ne seront pas remboursés en cas d'annulation.***

### **Logement / Aide au logement:**

- **Les Malades** résident à l'Accueil St-Frai, Av Soubirous 3, dans des chambres pour 6, 4 ou 2 personnes suivant la disponibilité. La réservation et l'organisation (répartition des chambres) sont effectuées par l'organisation du pèlerinage en collaboration avec le service médical, conformément à la réglementation en vigueur à ce moment-là.
- **Bénévoles / Pèlerins :**
  - Le pèlerinage peut faire les réservations à l'hôtel Saint Sauveur et l'hôtel Croix des Bretons.
  - Bénévoles: réservation Foyer Ave Maria par le secrétariat du pèlerinage.
  - Chaque pèlerin est libre de réserver un hôtel de son choix. Dans ce cas, il / elle fera les réservations nécessaires sous sa propre responsabilité.

### **Aides financières:**

- L'organisation accepte les bourses des "Amis de Lourdes". Il suffit d'adresser **le billet gagnant (original) avec votre bulletin d'inscription au secrétariat du pèlerinage.**
- Les personnes éprouvant de graves difficultés financières peuvent, lors de leur inscription, introduire par écrit motivé adressé au secrétariat, une demande d'intervention financière du pèlerinage. Cette demande sera étudiée en toute confidentialité. Il lui sera donné suite dans la limite du budget disponible.

### **Chaises roulantes:**

- Étiquetez toutes les parties du fauteuil roulant (le coussin d'assise, les repose-pieds, ...)
- Vous pouvez louer un fauteuil roulant à Lourdes. (**caution de 40€ + don libre**).
- Fauteuils roulants électriques: veuillez obligatoirement prendre contact avec le secrétariat du pèlerinage.

### **Bagages:**

- Limitez vos bagages pour le voyage en bus: une grande valise, un bagage à main et éventuellement un bagage supplémentaire avec du matériel d'incontinence.
- N'utilisez pas de sacs en plastique ouverts comme les grands sacs de magasin sauf si le contenu est d'abord placé dans un autre grand sac en plastique fermé.
- Voyage organisé en bus: Étiquetez tous les bagages avec l'étiquette de couleur appropriée que vous recevrez avant le départ. En cas de nombre insuffisant d'étiquettes, demandez des étiquettes supplémentaires à temps.
- Marquez avec le nom et le prénom les packs de matériel pour incontinence.

## **Les documents de voyage et les assurances :**

- Chaque pèlerin ou malade, ou son / sa représentant(e) prend soin de tous les documents de voyage personnels valides , y compris les documents d'assurances.
- Les Belges (+Schengen) voyagent avec une carte d'identité valable (plus de trois mois).
- Pèlerins non belges doivent être en règle avec les règlements de leur pays d'origine (passeport valable plus de trois mois).
- Les citoyens non-UE fournissent un formulaire E111 et se conforment à la loi. (A obtenir auprès de votre mutuelle)
- Les enfants de moins de 12 ans doivent être en possession d'une carte d'identité électronique avec photographie délivrée par la municipalité.
- Les mineurs (de moins de 18 ans) qui ne sont pas accompagnés de leurs parents ou de leur représentant légal doivent être en possession d'une autorisation légale de leurs parents ou de leur représentant légal/tuteur pour voyager à l'étranger..
- Chaque pèlerin / malade peut souscrire personnellement une assurance voyage, une assurance de bagage, une assurance d'annulation.
- Dans le prix de l'inscription il n'y a pas une assurance annulation de voyage, perte/dégâts de bagage.

## **Responsabilité:**

- Le comité d'organisation du pèlerinage n'est pas responsable pour les accidents et les vols survenus durant le voyage et/ou le séjour à Lourdes.
- Tout accident et chaque vol doit néanmoins être communiqué au comité d'organisation.
- Le comité d'organisation du pèlerinage n'est pas responsable pour les conséquences d'informations erronées ou incomplètes, de formulaires d'inscription incorrects ou incomplets.
- Chaque pèlerin assume la responsabilité de ses bagages sauf convention contraire.
- Laissez vos objets précieux et bijoux à la maison. Même à Lourdes, le vol et la perte ne sont pas à exclure.

## **Loi sur la protection de la vie privée - RGPD :**

Lors du pèlerinage à Lourdes ou d'une autre rencontre avec nos bénévoles, les photos sont prises par plusieurs personnes à des fins privées, pour le journal ou à des fins de propagande.

Si vous avez des objections à ce que des photos sur lesquelles vous vous reconnaissez soient publiées, veuillez le faire savoir par écrit par courrier ou en envoyant un e-mail à: [pelerinage.nat.bedevaart@skynet.be](mailto:pelerinage.nat.bedevaart@skynet.be)

En tant qu'organisation de pèlerinage, nous ne sommes pas responsables des photos qui sont distribuées à notre insu.

Tous les renseignements recueillis autour de votre personne sont confidentielles et sont exclusivement utilisés pour organiser votre voyage à Lourdes et le bulletin trimestriel.

Nous ne vendrons/communiquerons jamais les informations obtenues à des tiers à des fins commerciales.

## **Votre soutien financier:**

Grâce à votre contribution financière à tous, nous soutenons chaque année des personnes qui ne peuvent pas payer elles-mêmes leur pèlerinage et leur donnons la possibilité de nous accompagner à Notre-Dame de Lourdes.

Une contribution financière gratuite est la bienvenue sur **le compte « Pro Lourdes »** du Pèlerinage National Belge : iban: **BE77 2307 1988 7742** bic: GEBA BEBB avec le message « **pour une personne malade** » ou indiquez le nom de la personne pour qui votre contribution aux frais de participation au pèlerinage est destinée.

## **TV-Lourdes:**

Grâce au site officiel du Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes, [www.lourdes-france.org](http://www.lourdes-france.org), vous pouvez suivre votre famille ou vos amis depuis chez vous lors des célébrations au sein du Sanctuaire. Ne prenez jamais contact téléphonique direct avec les personnes à l'écran, cela pourrait gravement perturber une cérémonie car toutes les diffusions sont diffusées avec un certain retard.

\*\*\*\*\*